

## Ca suffit, n'incinerez pas notre Avenir et celui de nos Enfants !

Depuis plus de vingt ans, le projet d'incinérateur des Déchets Ménagers et Assimilés du Puy de Dôme, prévu à proximité de Clermont Ferrand est un véritable serpent de mer, projet qui met en lumière le manque d'imagination et de courage d'un très grand nombre d'élus, encore dans la croyance du feu purificateur.

- Que les élus du Conseil Général prennent leurs responsabilités, eux qui trouvent tous les prétextes pour ne pas aller au bout de la révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA), le dernier étant en attente de la transcription de la directive européenne « déchets » (directive 2008/98/CE du 19 novembre 2008).
- Comment se fait-il que des élus « responsables » refusent de se positionner contre le recours à l'incinération, attendant la construction de l'incinérateur pour prendre des postures outragées en versant des larmes de crocodile, se gardant bien d'écouter les citoyens qui n'auront pas la mémoire courte.
- Dans une période d'interrogation sur la prévention des catastrophes, pourquoi des élus au VALTOM refusent-ils de voir en face que les temps ont changé, d'entendre la demande de la société civile et se montrent-ils incapables d'intégrer qu'il y a mieux à faire que de brûler ce qui pourrait être trié, recyclé, réutilisé voire réduit à la source ?
- Pourquoi ne peuvent-ils entendre les alertes sanitaires contre l'incinération des Déchets Ménagers et Assimilés lancées par des scientifiques comme le Professeur D. Belpomme, éminent cancérologue, comme ceux de l'institut national de veille sanitaire (INVS) et du collectif des médecins du Puy de Dôme qui a su se faire écouter au niveau national mais que l'on refuse d'entendre ici... nul n'est prophète en son pays !
- Que les mêmes cessent de vouloir nous faire croire que l'incinération des O.M. ne coûtera pas cher alors qu'ailleurs les coûts ne cessent de grimper. Selon l'étude du cabinet indépendant, CALIA Conseil, les coûts en euros constants (sans inflation), c'est 110 à 150 € sur 20 ans contre 70 € annoncés par le VALTOM. Ce qui conduit, en euros courants (avec inflation), en 2032 : 220 € /t contre 120 € /t (chiffres VALTOM). Pour les investissements, c'est 360 millions (avec incinérateur) contre 230 millions (sans incinérateur). Alors que les dédommagements de débits (environ 10 millions pour Vernea) seraient « peanuts » (en français une broutille) en face des 130 millions de différence !
- Plusieurs acteurs publics de premier plan reconnaissent que le recyclage des déchets est une filière fortement créatrice d'emplois : selon la Commission Européenne « *le traitement de 100 000 tonnes de déchets par le recyclage crée 200 emplois, mais seulement 20 à 40 emplois s'ils sont incinérés et 10 s'ils sont mis en décharge* ». Un rapport de l'ADEME abonde dans le même sens « *le recyclage est plus pourvoyeur d'emplois que les filières d'incinération et de mise en installation de stockage* ».
- N'y aurait-il rien à apprendre dans les retours d'expériences des multiples réalisations de traitements des déchets ménagers et assimilés qui fonctionnent en France et ailleurs dans le Monde ? Dernier exemple en cours : le Conseil Général du Haut Rhin vient d'abandonner un projet d'incinérateur à 65 millions d'euros à Aspach le Haut, au profit d'une solution qui, après le tri et la méthanisation, vise à réduire le volume des Déchets Ménagers résiduels non recyclés actuellement ; dans plusieurs collectivités de ce département, le taux de réussite du tri est pourtant déjà de 76 % !
- Nous demandons aux 11 syndicats qui composent le VALTOM, de mettre en œuvre une réelle politique de prévention des déchets telle que vous la présenterez aujourd'hui à ce forum d'élus du 31 mars. Dès lors, avec un traitement biologique des fermentescibles, un recyclage sérieux, le Puy de Dôme peut se passer d'incinérateur ; seuls quelques C.E.T. aux normes, à proximité de la collecte, afin d'éviter les coûts et les nuisances des transports, seront nécessaires pour des résidus réellement ultimes.

**Les associations du collectif : ACCIPAC, ADEL, ARB, ARMURE, ATTAC63, Bien Etre à Aulnat, Bio 63, Brigades Vertes, CLCV, Collectif des Médecins, FDEN 63, Gerzat Environnement, Greenpeace, LAVE, Nature & Progrès, Puy de Dôme Nature Environnement, UFC - Que Choisir, Union des Comités de Quartiers.**